

Les difficultés d'accès à la forêt indienne.
Influence du terrain dans l'orientation de la recherche sur un sujet sensible :
les plantes médicinales au Kérala

Faire de la recherche en Inde, c'est se confronter à de multiples difficultés d'obtention d'informations dites stratégiques comme les cartes ou dites sensibles quand le sujet d'étude met en question la gestion indienne de ses problèmes. Mais faire de la recherche dans le Kérala éduqué et majoritairement communiste, c'est aussi devenir un agent de la mondialisation décidé à exploiter les ressources indiennes.

Aux yeux des populations et des représentants de l'autorité, le chercheur sur le terrain devient un nouvel acteur de leur espace, puisqu'il y évolue et malgré toutes les précautions qu'il peut développer, ses interviews modifient le rapport à l'extérieur des communautés. La perception de cet acteur-chercheur par les interviewés et leur encadrement influence énormément le déroulement et le devenir de sa recherche. Quand la perception est institutionnelle, elle détermine l'acceptation du travail par les autorités. La perception des populations interrogées détermine la faisabilité de la recherche.

Dans le cas d'un sujet très sensible en Inde et surtout au Kérala, celui de la cueillette et commercialisation des plantes médicinales, la perception est tout d'abord suspicieuse et négative. Les problèmes de dépôts de brevet sur des plantes utilisées traditionnellement par des firmes pharmaceutiques étrangères, par exemple le neem et le curcuma, sont très présents dans les esprits et le chercheur étranger est suspecté de bio-piraterie. L'adoption du *Biodiversity Act, 2002* a renforcé les réglementations sur les projets de recherche de chercheurs ou laboratoires étrangers portant sur la biodiversité et la forêt. Le projet doit être soumis au *National Biodiversity Board* avant acceptation par les autorités des différents États indiens.

Je propose de vous parler du travail de terrain que je réalise actuellement et des difficultés que je rencontre dans un contexte peu favorable à la recherche sur les plantes médicinales, même en sciences sociales : de la manière dont le terrain a pris le contrôle de ma recherche, comment j'ai dû modérer mon espace d'étude, changer de discours et jongler avec l'éthique et les mensonges.

LA FUITE EN AVANT, UN TERRAIN QUI SE FERME ET S'ÉLARGIT... JUSQU'OU ?

L'accès à la forêt au Kérala, comme dans tous les États indiens, est conditionné par l'obtention d'une autorisation valable pour une période et une région prédéfinies, délivrée par le Département des Forêts de l'État. Lorsque j'ai commencé ma thèse, l'Institut Français de Pondichéry, auquel je suis affiliée, bénéficiait d'une permission pour la réalisation d'un plan de gestion d'une région forestière du Kérala. Il a été facile de m'y greffer en élargissant mon étude aux produits forestiers non ligneux, pour ne pas interpeller les autorités sur mon intérêt pour les plantes médicinales. Ce choix s'est avéré très judicieux pour mon sujet car traiter de la géographie de la cueillette des plantes médicinales nécessitait de les inclure parmi les autres produits cueillis.

Mon principal intérêt est de cartographier les aires de cueillette et visualiser les itinéraires de commercialisation des produits forestiers. J'essaie de visiter tous les villages de la région pour avoir une vision exhaustive des dynamiques liées à l'activité de cueillette à cette échelle. Il s'est dessiné une division traditionnelle de l'espace forestier entre villages, influencée par leur histoire et leurs relations, et j'ai pu commencer à délimiter des « territoires de cueillette », lieux de cueillette exclusifs et traditionnels des villages.

La forêt est administrativement divisée en Cercles, découpés en Divisions Forestières, elles-mêmes séparées en Ranges, elles-mêmes divisées en Sections. À chaque niveau hiérarchique correspond un officier du Département des Forêts. Pour ma recherche, la permission d'accès à la forêt concédée à l'IFP est à présenter pour validation à l'officier de Division. Les cueilleurs font rarement attention aux limites administratives lorsqu'ils sont en forêt, malgré la pression des autorités pour qu'ils ne cueillent les produits forestiers que dans la Division forestière où se trouve leur village. Certains territoires de cueillette s'étendent donc au-delà des limites administratives et l'étude de la cueillette doit se faire à une échelle plus large.

Les dynamiques des flux de commercialisation, elles, élargissent encore l'espace à prendre en compte puisque les cueilleurs privilégient des centres de commercialisation qui peuvent être éloignés de leur village et certains cueilleurs ramassent leurs produits en se rendant sur l'autre versant de la chaîne de montagne et commercialisent dans cette région les produits qu'ils ont cueillis en chemin. Les flux d'hommes et de produits forment donc un système complexe qui ne peut être observé qu'à une échelle régionale qui dépassait les limites de la région pour laquelle j'avais des permissions.

Finalement, le projet était limité dans le temps et alors que j'avais pris du retard dans mon travail de terrain, les permissions sont arrivées à leur terme. L'espace montagnard m'était par conséquent interdit et mes analyses sont restées incomplètes dans certains endroits. En attendant de nouvelles permissions, j'en ai profité pour explorer la région en dehors de la forêt : les contreforts de la montagne et le pied des massifs, là où sortent les produits forestiers commercialisés, zone de contact et de transition entre les cueilleurs des forêts denses et les marchés de la plaine. Cet espace ne nécessitait pas de permission particulière puisque les villages sont majoritairement sur des terres agricoles.

Cette étude très riche s'est révélée complexifier le système puisque les habitants des versants et des plaines se rendent aussi dans la montagne pour cueillir les produits forestiers, mais ils peuvent utiliser des chemins de commercialisation différents. Les liens familiaux et ethniques sont intervenus pour expliquer les rapports entre cueilleurs des montagnes et cueilleurs de la plaine et toute la montagne s'est trouvée couverte d'un système de déplacements de produits et de personnes qui rendait l'approche systémique à l'échelle du massif essentielle. Mais alors, comment délimiter le terrain ?

Une permission délivrée à un autre projet de l'Institut Français m'a permis de retourner en montagne. Cette situation pose le problème de la justification d'une recherche qui se fait en marge d'autres projets.

JUSTIFIER LA PRESENCE DU CHERCHEUR SUR UN TERRAIN SENSIBLE

Un sujet sensible nécessiterait d'être clair sur ses intentions auprès des acteurs interrogés, de leur expliquer l'utilisation des données et le but de la recherche. Cette clarté est malheureusement difficile à avoir en début de thèse où l'inexpérience et la méconnaissance du terrain et du sujet rendent confuses les explications. Elle est encore plus difficile lorsque le dialogue ne peut s'établir dans la transparence.

Le Kérala est, de mon point de vue, caractéristique par la méfiance de ses habitants, et encore plus des chercheurs kéralais, vis-à-vis des chercheurs étrangers. Une analyse du discours des livres d'école m'a permis de mieux comprendre cette méfiance ; l'histoire de l'exploitation de l'Inde par les colonisateurs y est mise en parallèle avec l'actuelle mondialisation qui poursuivrait le vol des ressources indiennes. Ces livres invitent les élèves à regarder toute politique ou action étrangère comme un potentiel acte impérialiste. Les problèmes de brevets dont j'ai parlé précédemment ont renforcé, à juste titre, cette méfiance. Mes assistants de recherche m'ont demandé à plusieurs reprises pourquoi mon gouvernement m'avait envoyée travailler sur ce sujet, s'il y avait un projet d'exploitation à partir de mes données, quel intérêt trouvait mon gouvernement à financer une telle recherche, pourquoi je venais voler les connaissances indigènes et piller les villages tribaux. Comment expliquer dans ce contexte l'orientation académique d'une recherche ? Ce problème soulève évidemment toutes les questions liées à un travail dans un pays anciennement colonisé où la propre intégrité du chercheur devient la seule référence, qu'il se doit aussi de questionner.

Ce malaise des assistants de recherche se retrouvait aussi dans les entretiens où ils devaient justifier une recherche qui n'avait pas de but appliqué évident. Face à une population qui voit défiler beaucoup de chercheurs et d'enquêteurs, comment réaliser des entretiens efficaces en un temps limité par un terrain très large à couvrir et l'échéance d'une permission ? Mes assistants de recherche, gênés, m'ont parfois inventé une identité, qui dépassait mon contrôle, et je suis devenue agent du gouvernement français ou représentante d'une ONG. Les personnes interrogées m'ont soupçonnée d'être une experte de la Banque Mondiale, un agent du fisc, une exportatrice. Cependant, le bénéfice de ces identités floues a été de me faire réfléchir aux implications possibles de mon étude ; alors que les personnes interrogées espèrent que l'on tiendra compte de leur témoignage, la nécessité de proposer, avec modestie, des améliorations du système de commercialisation des produits forestiers s'impose.

En utilisant les permissions d'un autre projet, j'ai du mal à obtenir des informations de la part des autorités, en particulier du Département des Forêts. En outre, une grande partie de mon sujet concerne le commerce illégal des produits forestiers et il est évident que poser des questions sur ces pratiques parallèles, connues et tolérées par les gardes forestiers, est mettre à jour une situation illégale que tout le monde connaît, qui concerne beaucoup d'acteurs et que personne ne veut remettre en cause. Je suis donc confrontée au double problème d'un soutien institutionnel faussé et d'une enquête qui dépasse les limites qu'on voudrait me voir respecter. Gardant à l'esprit qu'une dénonciation de ce système contribuerait à la perte pour beaucoup d'acteurs de leur moyen de subsistance et que le chercheur doit aussi prendre la responsabilité de ses paroles, c'est dans cette situation délicate que je trouve la justification de ma recherche, en tant qu'étrangère et géographe. En effet, les travaux des étudiants indiens, sur ce même sujet, se limitent à l'analyse statistique du marché des plantes et à des études socio-économiques de certains villages mais ne peuvent aller loin dans l'étude d'une région. Je pense que leur travail est limité par leur encadrement et qu'ils ne peuvent approfondir des sujets sensibles et se confronter à l'animosité des autorités. Le statut d'étranger aide donc à creuser ces pistes car il rassure ; le chercheur étranger est considéré de passage et ne représente pas un réel danger, le traducteur a alors un rôle très difficile de « tampon ». En outre, le travail d'analyse spatiale que je réalise sur les territoires de cueillette n'a pas encore été fait sur ce sujet dans cette région, et les questions que je pose sont donc légèrement différentes de celles généralement posées par les chercheurs.

La réaction des personnes interrogées est généralement bienveillante, sauf dans le cas de quelques villages de la plaine qui pratiquent des activités illégales sévèrement réprimées par le Département des Forêts (la production de charbon de bois essentiellement). Un leader politique local s'est plaint des trop nombreux chercheurs qui viennent poser des questions et qui ne tiennent pas compte de leurs réponses dans les décisions prises, il en avait assez qu'on les considère comme des « Cochons d'Inde ». Le meilleur moyen d'obtenir des informations précises et dans une atmosphère de confiance est d'aller avec les cueilleurs dans la forêt et les interroger en route, mais le problème des permissions se pose à nouveau.

CONCLUSION : ENTRE TERRAINS INTERDITS ET ETHIQUE, QUELLE ALTERNATIVE POUR LE CHERCHEUR ?

L'obstacle du choix d'un terrain difficile d'accès nécessite une constante adaptation qui donne souvent l'impression que l'on subit son terrain au lieu d'en contrôler l'approche. Il me semble pourtant qu'une étude qui n'est souhaitée par personne est aussi une étude utile et malgré les interdictions, les mystifications d'identité, le chercheur doit garder une intégrité morale dans ses analyses. L'approche géographique du système à l'échelle régionale avec la prise en compte de tous les acteurs est une bonne base pour peser les conséquences de ses écrits sur les populations concernées.